

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss  
75703 PARIS Cedex 13  
☎ : 01 57 53 29 21  
E-mail : [cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



## AUDIENCE DE LA CFTC-DOUANES A LA SOUS-DIRECTION A

*Le 12 octobre 2016, une délégation de la CFTC-Douanes a été reçue par Mme Debaux, sous-directrice chargée de la Sous-Direction A.*

Cette rencontre nous a permis d'aborder plusieurs points d'actualité et de recueillir le sentiment de Mme Debaux, qui a pris ses fonctions à la Douane au printemps dernier, sur chacun de ces points, et de faire connaître notre approche. Ceci dans un contexte où le déroulement du PSD, les suppressions de service, l'évolution de nos structures vers l'interministérialité, les baisses d'effectifs et de promotions, les contraintes budgétaires fortes et continues, mettent quelque peu à mal le dialogue social constructif de proposition tel que nous l'entendons.

Voici quelques-uns des sujets qui ont fait l'objet d'échanges avec la Sous-Directrice.

**- Prime « exceptionnelle » d'intéressement collectif de 100 euros, versée avec la paye d'octobre :** selon Mme Debaux, nous l'avons obtenue de justesse cette année (accord tardif par le Ministère), il est très possible qu'elle soit éteinte l'an prochain, aucun dispositif de remplacement n'est prévu. **Pour la CFTC-Douanes, ce dernier avatar du dispositif ministériel d'intéressement collectif, initié en 2005 et d'un montant variable basé jusqu'en 2014 sur un certain nombre d'indicateurs collectivement atteints, mériterait d'être pérennisé au lieu de disparaître sans fleurs ni couronnes, les douaniers n'ayant en rien démérité collectivement.**

**- Anonymisation des procédures :** selon Mme Debaux, cette évolution semble plus compliquée et sera probablement plus longue qu'on n'aurait pu le penser initialement. La modification doit se faire au niveau de la loi. A ce stade, on estime que l'anonymisation affaiblirait des notions comme le droit de transaction et la force probante. La DG fait partie d'un groupe de travail avec la Justice et la Police pour étudier ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas. **La CFTC-Douanes estime que ces longueurs de procédure sont dues principalement à un manque de volonté réelle et à un faible appui politique. S'il survenait un incident grave très médiatisé, directement lié à l'identification via les réseaux sociaux (cf récent problème sur Facebook) de représentants des forces de l'ordre, nul doute que les solutions juridiques seraient très rapidement trouvées pour accélérer l'anonymisation que nous appelons de nos vœux.**

**- Agents potentiellement radicalisés :** il y a un suivi de ces agents par la DG, une surveillance discrète à la demande des policiers, sur la base des « signaux faibles ». Cependant, si les manquements sont avérés (irrespect de la légalité en matière de neutralité et de laïcité) cela relève directement du conseil de discipline et c'est le rôle de la hiérarchie intermédiaire de procéder au recadrage puis au signalement en vue de sanctions. **Pour la CFTC-Douanes, les dispositifs actuels sont insuffisants, peu clairs et mettent trop souvent les collègues et la hiérarchie intermédiaire dans l'embarras, faute de savoir quelle attitude adopter et vers qui se tourner.**

**- Télétravail et aménagement du temps de travail :** pour Mme Debaux le dossier télétravail est bien avancé et sera expérimenté dès 2017. La DG n'est pas fermée à l'étude de nouvelles modalités d'aménagement du temps de travail telles qu'expérimentées dans d'autres directions du Ministère, mais cela supposerait de remettre à plat tous les régimes horaires de travail liés à l'ARTT et en ce moment ce n'est pas l'urgence, il y a d'autres commandes à gérer (PPCR, chantier indemnitaire...). Les effectifs à la DG ne permettent pas de s'attaquer à des dossiers qualitatifs pour le moment. **Pour la CFTC-Douanes, ces**

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss  
75703 PARIS Cedex 13  
☎ : 01 57 53 29 21  
E-mail : [cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



avancées qualitatives s'inscrivent pourtant au cœur des préoccupations des agents et sont les marqueurs d'une fonction publique moderne où la combinaison des différents temps de vie devient un enjeu majeur dans le bien-être des personnes et donc leur efficacité au travail.

**- Conditions d'accueil des stagiaires à La Rochelle :** selon Mme Debaux les gestionnaires de l'école ont été pris de court par les recrutements exceptionnels de 2015 et 2016 et ont tout mis en œuvre pour régler dès que possible les différents problèmes posés. Pour les différences de traitement résiduelles entre agents logés à l'école et hors de l'école, on n'a pas le choix et pas de solution immédiate. Aujourd'hui les stagiaires sont à l'étroit, c'est un fait. L'an prochain il n'y aura pas de recrutement exceptionnel donc le problème ne se posera pas. Pour la CFTC-Douanes, il y a eu, comme souvent, une absence regrettable d'anticipation de la situation, qui conduit régulièrement, dans des situations pourtant prévisibles, à régler les problèmes artisanalement et au fil de l'eau, à mesure qu'ils apparaissent.

**- Appel des douaniers en Grèce par Frontex :** d'après Mme Debaux, 200 agents des douanes se sont portés volontaires, mais seulement 20 maximum seront envoyés, le cas échéant, en fonction des profils demandés par Frontex... si un jour Frontex le demande. La DG reste en attente des sollicitations de Frontex qui pour l'instant ne s'est plus manifesté. Pour la CFTC-Douanes, la communication sur ce sujet a été médiocre, avec au départ la sensation d'une situation d'urgence et d'un appel d'air important, alors que pour finir il ne se passe rien et que les candidats au départ n'ont plus de nouvelle.

**- Conditions de travail au CSRH :** Mme Debaux estime que les agents recrutés au CSRH étaient trop peu préparés à cette technicité. Selon elle il y a moins un problème d'effectifs que de compétence et de formation. Des formations à l'indemnitaire et aux RH ont été mises en place mais seront renforcées. Un audit externe en organisation va avoir lieu. Mme Debaux estime que les conditions indemnitaires sont favorables aux agents du CSRH et à leurs encadrants, il n'y aura pas de nouvelle indemnité pour ces agents avant un grand chantier lancé en 2017 sur la remise à plat du système indemnitaire au plan plus général en Douane. Pour la CFTC-Douanes, au-delà des problèmes d'informatique, de formation, et de technicité, il y a un problème plus vaste d'indifférence de la haute hiérarchie au sort des agents du CSRH qui ont depuis trop longtemps la sensation de tenter de faire remonter leur mal-être sans être ni compris ni écoutés.

**- Problèmes liés à Chorus DT :** Mme Debaux est d'accord pour dire que le nouveau système complexifie la vie des agents au lieu de le faciliter mais on n'y peut rien. C'est un système interministériel, nous le subissons. Pour la CFTC-Douanes, la complexification des procédures et leur difficulté d'appropriation par les agents est pourtant une tendance lourde génératrice de stress, son impact sur la qualité de vie des agents au travail est largement sous-estimé par les gestionnaires.

**- Suppression du CSP de Paris et création du SFACT qui le remplacera :** Mme Debaux n'a pas de crainte particulière car il y a davantage d'agents spécialisés « budget » en douane que d'agents spécialisés RH, donc on ne devrait pas connaître les mêmes soucis qu'au CSRH. Aucun régime indemnitaire particulier n'est prévu. Pour la CFTC-Douanes, le SFACT Douane sera le seul SFACT non-DGFIP et compte tenu des difficultés à trouver des douaniers intéressés par la matière sur le long terme, il est à craindre dans les années qui viennent que les fonctions support (logistique, budget, RH) quittent le giron de la Douane pour être confiées aux préfectures et à la DGFIP, à l'instar de la passation des marchés publics qui partent petit à petit vers la Direction des Achats de l'Etat (dépendant du premier ministre) et les Plateformes régionales achat (sous la coupe des préfets).

***CFTC-Douanes : sur un autre ton.***